

DOSSIER DE PRESSE PAYS DE LA LOIRE

Le ministère de la **Culture** et de la **Communication** présente

rendez-vous
aux
jardins
5-6-7 juin
2015

La promenade
au jardin

rendezvousauxjardins.fr #RDVJ2015

design graphique: adfice.walmy.com

UNEP les entreprises du paysage
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX
COMITE DES PAYS ET JARDINS DE FRANCE
LA DEMEURE HISTORIQUE
ASSOCIATION VITIF
SAHEL 1077
INFO 1077
Rustica
3

SOMMAIRE

Présentation	Page 3
La thématique : la promenade au jardin	Page 4-5
Le label « Jardin remarquable »	Page 6-7
Sélection en lien avec la thématique	
- La promenade sensorielle	Page 8
- La promenade des enfants	Page 9
- Les personnages illustres	Page 10
- La promenade urbaine	Page 11
Ouvertures exceptionnelles	Page 12
Des jardins ouvrent leurs portes pour la première fois	Page 13
Les Rendez-vous aux Jardins en chiffres	Page 14
Association régionale des parcs, jardins et paysages des Pays de la Loire	Page 15
Animations proposées au Lycée Jules Rieffel à Nantes	Page 16-17
Contacts	Page 18



PRESENTATION



Œuvres d'art à part entière, près de 150 parcs et jardins sont protégés au titre des monuments historiques dans la région des Pays de la Loire.

Si l'intérêt patrimonial des parcs et jardins a tardé à être reconnu, l'importance au regard de l'histoire et de l'art de ces œuvres éminemment fragiles ne fait plus aucun doute aujourd'hui.

Mais, afin de mieux **faire comprendre au public l'importance de la connaissance, de la protection, de la conservation, de l'entretien, de la restauration, de la création et de la transmission des savoir-faire**, le ministère de la Culture et de la Communication a créé, en 2003, la manifestation nationale « **Rendez-vous aux jardins** » qui permet aux propriétaires de partager leur passion avec un public sans cesse plus nombreux, chaque premier week-end de juin. Après la célébration en 2013 du quadricentenaire de la naissance de Le Nôtre à travers le thème le « Jardin et ses créateurs », et l'hommage à « l'enfant au jardin » lors de l'édition 2014, il est proposé de nous rappeler que le jardin est aussi un espace de détente et d'éveil. **Le thème 2015 est celui de « la promenade au jardin ».**

Le ministère de la Culture et de la Communication a également souhaité encourager l'ouverture au public de parcs et jardins présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, en créant, en 2004, **le label « Jardin remarquable » attribué à des jardins d'exception**. Actuellement, **18 parcs et jardins des Pays de la Loire** ont reçu ce label.

Les Rendez-vous aux jardins

Les « Rendez-vous aux jardins », événement national, se déclinent dans les Pays de la Loire par une programmation coordonnée par la **Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)**.

Tous les sites participants répertoriés ont été sollicités par la DRAC à travers un questionnaire. Ce travail est possible grâce au recensement opéré par celle-ci dans le cadre de ses missions de conservation et de valorisation.

La conservation concerne les jardins présentant un intérêt suffisant et nécessitant l'intervention occasionnelle de l'État. Sa mise en œuvre s'appuie sur la protection (classement ou inscription au titre des monuments historiques).

La promotion du patrimoine des jardins peut également se réaliser par l'attribution du label jardin remarquable. 17 sur les 18 jardins labellisés de la région ouvrent leurs portes à l'occasion des « Rendez-vous aux jardins »

Comme chaque année, les propriétaires, relayés par les associations départementales de parcs et jardins des Pays de la Loire s'impliquent particulièrement. **169 lieux** sont ouverts au public cette année et proposent de nombreuses animations.

LA THEMATIQUE : LA PROMENADE AU JARDIN

La promenade au jardin invite à flâner, à marcher à son rythme pour découvrir ou redécouvrir un jardin, à déambuler dans ces allées seul ou en famille, à emprunter les différents parcours qu'il nous propose : le grand tour par l'allée de ceinture, une ballade sous le couvert, du canotage sur l'étang ou un itinéraire de fabrique en fabrique ou de rose en pivoine. Le jardin est alors le cadre de la promenade, son relief, ses circulations, ses couverts, conduisent voire contraignent le parcours qui semble, paradoxalement, libre.

Quand on fréquente régulièrement un jardin, on réitère souvent la même promenade, mais celle-ci est toujours différente en fonction de la saison, du temps, de l'heure et des dispositions de notre esprit.

C'est aussi la promenade familiale du dimanche, digestive pour les grands et récréative pour les plus jeunes qui peuvent courir ou jouer dans l'herbe. Comme le roi Louis XIV qui guidait ses hôtes à travers les bosquets et bassins de son château « On fera une pause pour voir le parterre du Midy, ou de là, en s'avançant sur la balustrade de l'Orangerie, d'où l'on verra le parterre des Orangers, et le Latone des Suisses » (*Manière de montrer les jardins de Versailles*), le propriétaire nous convie à une promenade pour nous montrer son « territoire », les arbres qu'il a plantés, les vues qu'il a dégagées, son potager bien entretenu, et durant le cheminement il nous parle de ses projets.



Le jardinier effectue « sa » promenade dans « son » jardin. Toujours la même, qui débute et se termine au même endroit. Un rituel quotidien qui sollicite sa vue, son odorat et sa mémoire. Les villes de cure sont toutes pourvues d'un réseau de jardins et la promenade participe au traitement en favorisant l'assimilation des eaux thermales. Le parcours, sa longueur, sa difficulté, varie en fonction des pathologies et des malades.

La promenade évoque aussi la visite libre ou commentée, à l'ancienne avec un conférencier ou plus moderne avec un smartphone ou grâce à un dispositif de réalité augmentée. La visite peut se révéler thématique où l'on découvre les fleurs, les arbres, les plantes sauvages ou les animaux qui habitent le jardin.

La promenade peut aussi être rêvée, on reste totalement statique et l'on songe aux jardins que l'on aime ou que l'on aimerait connaître. Seul l'esprit vagabonde de parterre en parterre. La promenade est indissociable des circulations, des allées grâce auxquelles on se déplace, facilement lorsqu'elles sont planes et sablées, et plus difficilement quand elles sont tortueuses et caillouteuses. Dans les jardins publics elles se doivent d'être praticables et ombragées pour le confort physique du plus grand nombre. Comme le conseillait Jean-Marie Morel dans son traité en 1776 « une allée sablée, ombragée pour s'y promener en été sans être rôti » pour procurer « un marcher facile en tout temps ».

Le mouvement des promeneurs anime l'espace, un jardin désert pouvant être ressenti comme ennuyeux. La signalétique tient également une place importante dans les jardins ouverts au public, elle permet de se diriger, d'organiser son parcours et de gérer le temps que l'on peut accorder à la visite.

La « promenade » souvent qualifiée de « promenade publique », long promenoir urbain bordé d'arbres en alignement où se croisaient piétons, cavaliers et attelages était le lieu de cristallisation d'une société du paraître où il fallait voir et être vu.

« C'est là enfin qu'il faut que la disposition soit telle, que les promeneurs de l'un et de l'autre sexe, dont le but est de se montrer, voient du même coup d'oeil et paraissent avec avantage ; parce qu'ils sont tout à la fois et spectateurs et spectacle » écrivait Jean-Marie Morel en 1776.

Déambuler sur ces promenades urbaines est un acte de sociabilité comme le décrivait si finement Marcel Proust « Ce ne fut pas seulement à ces goûters, à cause desquels j'avais eu autrefois la tristesse de voir Gilberte me quitter et rentrer plus tôt, que désormais je pris part, mais les sorties qu'elle faisait avec sa mère, soit pour aller en promenade, à une matinée, et qui en l'empêchant de venir aux Champs-Élysées m'avaient privé d'elle, les jours où je restais seul le long de la pelouse ou devant les chevaux de bois, ces sorties maintenant M. et Mme Swann m'y admettaient, j'avais une place dans leur landau et même c'était à moi qu'on demandait si j'aimais mieux aller au théâtre, à une leçon de danse chez une camarade de Gilberte, à une réunion mondaine chez des amies des Swann (ce que celle-ci appelait « un petit meeting ») ou visiter les Tombeaux de Saint-Denis ». *À l'ombre des jeunes filles en fleur*, 1919.



Le croisement de ces pratiques, spatiales et sociales, est à l'origine de nombreuses représentations et de récits de diverses époques.

Et pour conclure avec Voltaire qui écrivait, en 1772, depuis son domaine de Ferney :

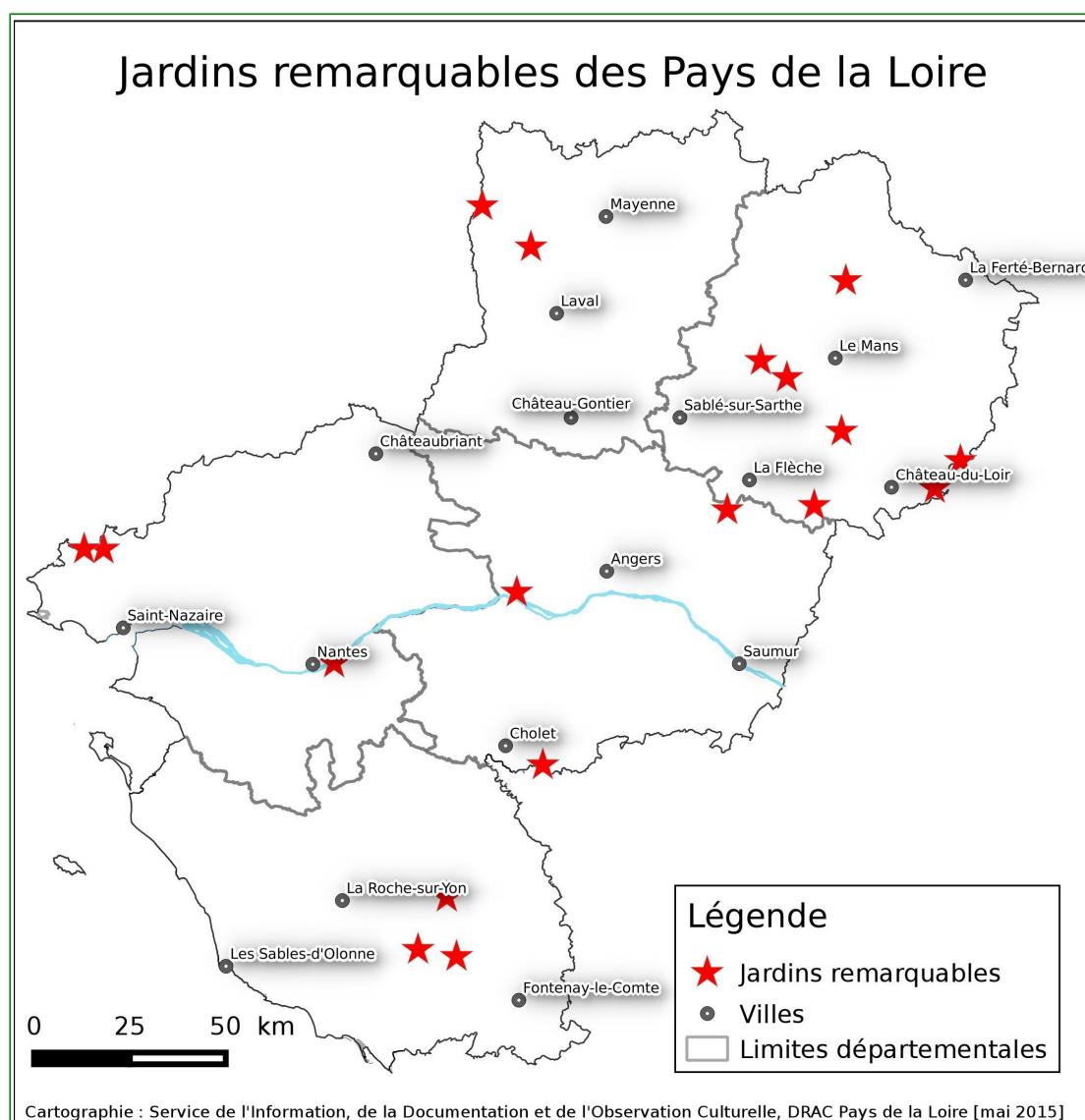
« *Monsieur, ce n'est pas assez d'aimer les jardins, ni d'en avoir ; il faut avoir des yeux pour les regarder, et des jambes pour s'y promener.* »

LE LABEL « JARDIN REMARQUABLE »



Le label « jardin remarquable » témoigne de la qualité de certains jardins et des efforts faits pour leur présentation et l'accueil du public. Il peut être accordé à des jardins protégés ou non au titre des monuments historiques. Mis en place en 2004, ce label d'État est accordé pour une durée de 5 ans aux parcs et jardins ouverts au public qui présentent un grand intérêt sur le plan de l'histoire, de l'esthétique ou encore de la botanique. Cet intérêt doit se doubler d'un entretien exemplaire, respectueux de l'environnement, ainsi que d'un accueil attentif du visiteur.

On compte aujourd'hui en France **353 jardins labellisés** dont **18 dans les Pays de la Loire**, qui témoignent de la qualité, de la diversité et de la grande richesse de nos jardins. À la demande de leurs propriétaires, les jardins labellisés peuvent bénéficier d'une signalisation routes et autoroutes (arrêté publié le 13 mars 2008), selon le même processus que les édifices protégés au titre des monuments historiques.



Liste des jardins remarquables des Pays de la Loire

Loire-Atlantique :

- ▶ Le Jardin de Kermoureau à Herbignac
- ▶ Les jardins du Marais à Herbignac
- ▶ Le Jardin des Plantes à Nantes

Maine et Loire :

- ▶ Le Jardin du Pin à Champtocé-sur-Loire
- ▶ Les Jardins de Gastines à Fougeré
- ▶ Le Parc Oriental à Maulévrier

Sarthe :

- ▶ Les Jardins du Mirail à Crannes-en-Champagne
- ▶ Hortus conclusus du Prieuré de Vaubouin à Beaumont-sur-Dême
- ▶ Les Jardins du Donjon de Ballon à Ballon
- ▶ Les Jardins de Villaines à Louplande
- ▶ Le jardin du Château du Lude au Lude
- ▶ Jardin du Château de Poncé à Poncé-sur-le-Loir
- ▶ Le Jardin d'Atmosphère du Petit Bordeaux à Saint-Biez-en-Belin

Mayenne :

- ▶ Le Parc de Clivoy à Chailland
- ▶ Les Jardins de la Pellerine à la Pellerine

Vendée :

- ▶ Le Domaine de l'Auneau à Chantonnay
- ▶ Les Jardins de Chaligny à Sainte-Pexine
- ▶ Les Jardins du Bâtiment à Thiré



SELECTION

La promenade sensorielle

Cette année, de nombreuses promenades donneront l'opportunité aux visiteurs d'expérimenter des sensations multiples et de ravir tour à tour leurs yeux, leurs oreilles, leur nez et même leurs papilles !

Tantôt une balade « à l'aveugle », les yeux bandés, tantôt une visite « audiophonique » : votre imaginaire sera stimulé par des indices sonores, visuels et sensoriels. Ces promenades sont autant d'invitations à venir écouter ces espaces de verdure raconter des histoires, chanter comme les oiseaux, diffuser leurs plus belles senteurs...

JARDIN CAMIFOLIA - CHEMILLÉ-MELAY (49)



02 41 49 84 98 • info@theatre-foirail-camifolia.com



Situé sur un coteau vallonné bordé par l'Hyrôme, Camifolia est le nouveau jardin des plantes médicinales et aromatiques du Chemillais. On y trouve plus de 350 espèces de plantes aux propriétés variées : plantes médicinales, aromatiques, à parfum, tinctoriales, de beauté... à découvrir dans les jardins à thème.

► Balade sensorielle : dans une partie du jardin, le circuit est jalonné par un fil, tenu par la main, les yeux bandés...

Pour la redécouverte et stimulation des sens : samedi-dimanche 15h-18h

► Tarif +12ans : 6 €/ tarif réduit 5 €

PARC DE LA GUIGNEFOLLE – ERNÉE (53)

06 85 22 94 60 • raoul.lairdelamotte@orange.fr



Ce parc paysager d'environ 5ha borde la rivière (à voir le lavoir et le bassin, à entendre les batraciens). Il abrite de très vieux arbres, parmi lesquels séquoia, cryptoméridia, platanes, marronniers, ainsi que des arbustes tels que camélias, houx, buis. Le vieux parc est doublé d'un arboretum planté en 2006.

► Balade sensorielle : « Face aux arbres », apprendre à observer les arbres sénescents pour les comprendre, éduquer notre regard, savoir interpréter, connaître leur état actuel, prévoir leur évolution probable : samedi-dimanche 10h30-12h30 et 14h30-18h30

► Tarif : 5 € ; enfant 3 € ; scolaires (sur réservation) : 2 € /pers

La promenade des enfants

A pied ou à vélo, la promenade fait partie des activités qui rythment les week-ends en famille. Dès que le soleil pointe le bout de son nez, parents et enfants apprécient cet instant partagé au contact de la nature : tandis que les plus grands se dégourdisent les jambes et prennent un bon bol d'air frais, les plus jeunes peuvent courir ou jouer dans l'herbe.

Pour les enfants, la promenade rime aussi avec apprentissage et enrichissement. C'est en parcourant le jardin qu'ils découvrent les espèces animales et végétales qui le peuplent, qu'ils s'initient aux gestes du travail de la terre, qu'ils goûtent les fruits et légumes du verger. Lieu mystérieux et propice à toutes les aventures, le jardin est un incroyable terrain de jeu.

Les Rendez-vous aux jardins 2015 offriront aux familles mille occasions de passer ensemble des instants inoubliables.

PARC DU CHÂTEAU DE BOIS-BRIAND – NANTES (44)

06 64 68 14 05 • ericdelalonde@gmail.com



Vestiges de jardins du 17^e siècle : miroir d'eau et théâtre de verdure ; jardins ouvriers ; logements et bâtiments d'exploitation du 17^e siècle.

▶ « Pirates et princesses à Bois-Briand », animation pour les scolaires. De « la promenade » comme scénario de transaction et négociation d'affaires

▶ Tarif : 1€/pers

JARDINS DU CHÂTEAU DES ARCIS – MESLAY-DU-MAINE (53)

06 88 68 23 21 • contact@chateaudesarcis.com



Jardin Renaissance entouré de canaux et surplombant un étang. Quatre carrés bordés de buis évoquent les quatre saisons. Colombier 16^e siècle, orangerie et maison du jardinier début 19^e siècle.

▶ Jeu de piste pour permettre aux enfants comme aux adultes de découvrir autrement les jardins des Arcis : samedi 14h-18h dimanche 10h-12h30, 14h-18h

Les personnages illustres

Revivre la promenade dans les pas des personnages illustres, de Clémenceau à Robert Tatin.... pour mieux comprendre et apprécier la sensibilité qui les a conduit à imaginer leur jardin, à y rêver, y travailler. « *Ils ont fait le jardin, le jardin les a fait* », la promenade dans le jardin d'une figure historique invite à renouveler notre regard sur la vie et la personnalité de ces grands personnages qui ont façonné l'histoire de notre pays.

LES JARDINS DU MUSÉE ROBERT TATIN – COSSÉ-LE-VIVIEN (53)

 02 43 98 80 89 • museetatin@cosse-le-vivien.fr



Les 5 ha de jardin prolongent la visite du musée et la découverte de l'œuvre de Robert Tatin: architecture, peintures, sculptures, céramiques.

► «Les plantes sauvages », intervention de l'association Nature Mayenne Environnement au cours d'une déambulation dans les jardins du musée : samedi-dimanche 14h-17h

MAISON ET JARDINS DE GEORGES CLÉMENCEAU - ST-VINCENT-SUR-JARD (85)

 02 51 33 40 32 • maison.clemenceau@monuments-nationaux.fr



Un jardin sur la dune, véritable défi pour celui qu'on appelait le Tigre. Tel un conquérant, il a su dompter la nature et apprivoiser les éléments, pour dérouler entre sa bicoque et l'océan, un tapis de fleurs des plus colorés. Dans son jardin, Georges Clémenceau sent, écoute, touche et regarde.

► « Promenade avec Clémenceau », promenade rythmée par de célèbres phrases de Georges Clémenceau : vendredi à dimanche 11h30 et 14h30

► Tarif : +25 ans : 5,50€ ; tarif réduit (ou groupe) : 4,50€ ; chômeurs : gratuit

La promenade urbaine

La « promenade » souvent qualifiée de « promenade publique », long promenoir urbain bordé d'arbres en alignement où se croisaient piétons, cavaliers et attelages était le lieu de cristallisation d'une société du paraître où il fallait voir et être vu. « C'est là enfin qu'il faut que la disposition soit telle, que les promeneurs de l'un et de l'autre sexe, dont le but est de se montrer, voient du même coup d'œil et paraissent avec avantage ; parce qu'ils sont tout à la fois et spectateurs et spectacle » écrivait Jean-Marie Morel en 1776.

Les promenades urbaines donnent également à parcourir et à comprendre d'une autre façon l'espace urbain en invitant à la découverte et à la redécouverte de la nature et du vivant. Des initiatives qui permettent donc à la fois de respecter l'histoire urbaine, le besoin de cadre de vie des populations ainsi que des pratiques de loisirs, et de répondre au maintien et au développement de la nature en ville, de la diversité, du vivant.

Comment faire prendre conscience, par la promenade, du rôle que jouent ces jardins dans la fonctionnalité écologique d'un territoire ? Comment concevoir des promenades urbaines ou l'on pourrait amener le promeneur à poser un regard différent sur la nature ?

JARDIN DES PLANTES – NANTES (44)



02 40 41 65 09 • jardins@mairie-nantes.fr



Aménagé par le botaniste Antoine Hectot et redessiné par Antoine Noisette, le Jardin des Plantes se présente sous la forme d'un parc paysager avec plans d'eau, ponts et rocailles. Véritable conservatoire de plantes régionales ou exotiques, il abrite de multiples essences rares (collections d'épiphytes, de cactées et de succulentes).

► Visite guidée des serres de climat aride et tropical par un jardinier botaniste (renseignement à l'accueil) : vendredi 15h, samedi 15h, 16h, 17h, dimanche 10h, 11h, 15h, 16h, 17h

ENTRE CIEL ET TERRE – LAVAL (53)

Renseignements : office du tourisme du Pays de Laval, 1, allée du Vieux Saint-Louis
• 02 43 49 46 46



A chaque maison son jardin. A chaque habitant son séjour extérieur. Réflexions autour d'un petit jardin de ville. Comment créer l'invitation à « vivre » son jardin ? Comment gérer son intimité, son entretien et son intérêt tout au long de l'année ? Anne-Mie Aerts, ingénieure paysagiste, vous guidera dans le jardin qu'elle a imaginé aux côtés de Patrick Lefranc, le paysagiste qui l'a conçu.

► Visite commentée : samedi-dimanche 15h-17h

DES OUVERTURES EXCEPTIONNELLES

JARDIN DU PERDRIER – SUCÉ-SUR-ERDRE (44)

02 40 77 90 20 • jc.chiron@freesbee.fr



Jardin contemporain, japonisant et sauvage, avec des murs de couleurs, des monolithes de schiste et une prairie de fleurs.

► Visite commentée : vendredi 15h, samedi-dimanche 10h, 11h, 15h, 17h

LE JARDIN BLEU – LAIGNÉ-EN-BELIN (72)

06 88 03 44 87 • jardin.bleu@orange.fr



Ce jardin intime abrite de nombreuses espèces d'arbres et d'arbustes de collection auxquelles se mêlent le parfum de plus de cent variétés de roses. Plusieurs ambiances s'y succèdent, jardin classique, jardin d'eau d'inspiration japonaise, jardin exotique et jardin anglais.

► « L'art de la poterie au jardin » : démonstration de la technique de la poterie: samedi 14h-19h, dimanche 10h-12h30 et 14h-19h

► Tarif +18 ans: 5 €

JARDIN DU FOURNIL – VOUVANT (85)

06 70 55 57 84 • davidgarreau@orange.fr



Autour d'un fournil du 18e siècle, petit jardin régulier créé vers 1920, dont les parcelles de pelouses entourées de haies de buis, ponctuées de topiaires, dominent la petite rivière La Mère.

► Déambulation dans le jardin avec commentaires : samedi-dimanche 10h-19h

DES JARDINS OUVRENT LEURS PORTES POUR LA PREMIERE FOIS

JARDIN FAMILIAUX DES EGLANTIERS – NANTES (44)

02 40 41 90 00 • jardins@mairie-nantes.fr



Créés en 1984, ces jardins accueillent 80 familles de jardiniers sur autant de potagers desservis par des petites venelles bordées de haies arbustives. On y cultive des fruits et légumes mais surtout l'esprit de solidarité et de convivialité. Après la découverte d'une pollution au plomb et à l'arsenic, ce jardin a fait l'objet d'études de sol, et d'un plan de gestion visant à remettre les parcelles aux normes sanitaires. A cette occasion, une équipe de chercheurs du laboratoire de planétologie et géologie de l'université de Nantes a mis en place une parcelle expérimentale pour approfondir des techniques de phytodépollution.

- ▶ Journée inaugurale : samedi. Conférence 10h, inauguration du jardin 11h, pique-nique 12h-14h, visite libre 14h-17h

HERBE FOLLE ET DIGITALE – CLERMONT-CRÉANS (72)

06 72 73 74 77 / 07 87 46 92 83 • mauriceetfrancoise@gmail.com



Créé en 2009, sur 2,5 ha de pâturage autour de bâtiments ruraux et de villégiature du 19^e siècle, ce domaine se compose d'un parc ancien où dominent deux magnifiques séquoias et des buis centenaires, un jardin ornamental animé de vivaces, de rosiers buissons et grimpants. Un potager atypique par sa forme et bordé d'une allée de tilleuls complète ce lieu aux ambiances inattendues, simples et respectueuses du paysage.

- ▶ Promenades avec chant chorale : samedi 16h
- ▶ Tarif : +18 ans : 2,50€
- ▶ Visite libre : samedi-dimanche 10h-18h
- ▶ Visite guidée : samedi-dimanche 10h30, 14h30

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS EN CHIFFRES

France

1,8 millions de visiteurs en France en 2014

2300 parcs et jardins participent en France

Pays de la Loire

18 jardins labellisés Jardin Remarquable

**143 jardins sont protégés au titre des monuments historiques
(plus d'un tiers lors de la dernière décennie)**

80 000 visiteurs dans les Pays de la Loire

169 jardins en Pays de la Loire

26 en Loire-Atlantique (20 en 2014)

52 en Maine-et-Loire (38 en 2014)

21 en Mayenne (18 en 2014)

37 en Sarthe (20 en 2014)

34 en Vendée (32 en 2014)

Dont :

17 premières ouvertures

29 ouvertures exceptionnelles

277 animations incluant les visites libres

ASSOCIATION REGIONALE DES PARCS, JARDINS ET PAYSAGES DES PAYS DE LA LOIRE (APJPL)



L'Association Régionale des Parcs, Jardins et Paysages des Pays de la Loire, créée en 2003 par des passionné(e)s, travaille sur ces différents chantiers afin d'ouvrir le monde des jardins au plus grand nombre.

Ouvrant pour la **promotion, la valorisation et la sauvegarde des parcs et des jardins de la région**, l'APJPL a développé depuis sa création des **partenariats actifs** avec les différentes institutions comme le **Conseil Régional, la DRAC, ou encore les Conseils généraux des cinq départements**. Elle travaille de plus en synergie avec la **LPO, les CAUE, les collectivités territoriales, et les propriétaires privés, les partenaires touristiques**, sans oublier les associations départementales de parcs et de jardins qui, chacune sur leur territoire, en assure le maillage.

Expression d'une volonté singulière, les parcs et les jardins sont des patrimoines généreux, engagés dans des **actions caritatives** comme le **Neurodon** (une trentaine de jardins) qui lance la saison des jardins afin de soutenir la recherche sur les maladies du cerveau, ouvrants leurs portes parfois de façon exceptionnelle pour certains d'entre eux pour ces **Rendez-vous aux Jardins**.

Et le public ne s'y trompe pas puisqu'en 2014, c'est plus de deux millions de visiteurs en France qui en ont fait leur destination de visite.

Les parcs et les jardins sont également des patrimoines fragiles. Ils ont besoin d'être soutenus et accompagnés par une communication à long terme, comme le dépliant orange APJPL diffusé « en et hors » région (100 000 exemplaires), mais aussi le **site internet (<http://www.jardinspaysdelaloire.fr>) bilingue afin de toucher les nombreux touristes anglophones**. Ce site en cours de refonte pour être encore plus visible, sera la **vitrine des parcs et jardins des Pays de Loire**, en lien avec ceux des associations départementales. La mise en place de **groupes de réflexion et d'action au sein de l'APJPL** visant à **promouvoir l'excellence de notre patrimoine paysager**, à apporter des soutiens aux jardins des Pays de Loire comme le **comité technique pour l'appellation Jardin APJPL**, la mise en place de formations pour le jardin et l'adapter aux nouvelles réalités (éco-certification, taille « durable » appropriée à la plante, etc.), la présence sur les manifestations végétales en région et hors région, etc.

Ce sont aussi des patrimoines ouverts sur le monde. C'est ainsi que l'APJPL envisage pour les années à venir des propositions de circuits de découverte, des créations de parcours pédagogiques, d'applications, de films courts, de réalité augmentée, d'élargissement des partenariats... **Toutes actions qui permettent une meilleure lisibilité, et une plus grande visibilité de la richesse de la palette végétale régionale, comme de sa diversité** d'aujourd'hui qu'il convient de conserver, de re-créeer, d'inventer pour les générations futures, dans l'intérêt général.

ANIMATIONS PROPOSEES AU JARDIN EN MOUVEMENT



Dès 2000, et suite à la visite de l'exposition « **Le jardin planétaire** » initiée par le célèbre paysagiste Gilles Clément à la Grande Halle de la Villette à Paris, le lycée Jules Rieffel et plus particulièrement la section BTSA « Aménagements Paysagers », encadrée par Sophie Massart, Bruno Corneille et François Liorzou, enseignants des techniques paysagères, se lance un grand défi : créer « **un jardin en mouvement** » sur son site.

A l'invitation de l'équipe enseignante, le paysagiste accepte de parrainer cette expérience unique en France. Son propre jardin situé dans la Creuse lui avait déjà servi de laboratoire grandeur nature pour développer le concept qu'il mettra en œuvre par la suite, en 1992, à Paris dans le cadre du jardin André Citroën.

Au lycée Jules Rieffel, après quelques mois de réflexions intenses au sujet du concept, des **diagnostics** environnementaux (botaniques, entomologiques...) mais aussi forestiers et esthétiques sont réalisés. C'est en avril 2004 que les premiers cheminements seront créés sur le site. Celui-ci se dévoile progressivement et passe ainsi d'une ancienne **friche** agricole à un véritable jardin, tous les ans recomposé au gré des dynamiques naturelles, des envies, et des choix faits par les étudiants-jardiniers.

En effet dans le cadre de leur formation les étudiants de BTSA Aménagements Paysagers (première et deuxième année) participent à la réalisation d'un jardin en mouvement. Ce projet, mené dans le cadre d'un Module d'Initiative Locale (MIL) et de séances interdisciplinaires, a été initié pour répondre à plusieurs enjeux notamment sociaux, environnementaux et esthétiques.

Aux trois professeurs du départ sont venus s'associer de nouveaux enseignants notamment Michaël Chauvet, enseignant en biologie-écologie, Denis Baron en histoire géographie et Thierry Cussonneau en éducation socio-culturelle. Tous ensemble, ils vont participer à la création d'une **œuvre collective** et se donnent comme objectif de former de futurs professionnels capables de créer et de promouvoir de nouvelles images de jardins où l'herbe n'est plus perçue comme mauvaise et où les insectes auxiliaires du jardinier sont préservés dans leurs habitats. Ces nouvelles images créées vont dans le sens d'une plus grande **symbiose** entre les activités humaines et la nature.

Pour cela les étudiants doivent en première année apprendre à **observer** et à appréhender la nature et le jardin dans leur globalité. Il s'agit pour eux de comprendre les enjeux environnementaux et esthétiques du site avant d'agir sur celui-ci en deuxième année par des actes d'aménagement ou plus simplement d'entretien ordinaire. Ainsi en première année, ils effectuent une **lecture sensible et paysagère** pour définir les ambiances du site puis une **lecture environnementale** à l'aide de relevés botaniques afin de connaître les plantes spontanées qui peuplent les différents milieux qui composent ce jardin de 4,5 ha.

En deuxième année, les relevés botaniques se poursuivent auxquels il faut ajouter une initiation à la connaissance du monde animal et notamment l'étude des insectes. Par la suite, des actions de **création** (abattage, petites constructions...) sont mises en place au courant de l'automne afin de créer la structure du jardin, telle qu'elle apparaîtra au printemps suivant. Des actions d'**entretien** (tontes, tailles...) sont enfin réalisées au printemps faisant apparaître l'image finale mais cependant éphémère du jardin. Le jardin devient également le lieu d'expérimentation dans le cadre d'activités pluridisciplinaires (théâtrale, artistique, écologique...).

Toutes ces activités sont répertoriées dans un document écrit appelé plan de gestion. Il permet de suivre année après année l'évolution du jardin tant dans ses aspects environnementaux qu'esthétique et paysager.

Ces travaux sont réalisés par quatre équipes d'étudiants-jardiniers. Chaque équipe s'occupant respectivement d'une partie du jardin : la **prairie aux orchidées** et le **pré de lumière**, le **jardin du chaos**, le **vallon des prêles** et la **forêt miniature**. En fin d'année scolaire (fin mai), quelques jours avant **les Rendez-vous aux jardins**, les étudiants de deuxième année lèguent les parcelles à ceux de première année et leur laissent le choix de décider de l'avenir de ce jardin en perpétuel mouvement. En 2013, le jardin obtient le prix de l'initiative pédagogique décerné par l'association des Journalistes du Jardin et de l'Horticulture (AJJH) consacrant 10 ans de réflexion et de travail.

Toutes ces activités doivent être en adéquation avec la philosophie du « **faire avec** » et « **le moins possible contre** » et cela en toute humilité. Le futur paysagiste apprend à partager avec la nature la signature de son projet et éveille son regard à de nouvelles sensibilités.

CONTACTS ET PARTENAIRES

Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire

1 rue Stanislas Baudry
44035 Nantes Cedex 01
Contact presse – Communication
Guillaume de la Chapelle
02 40 14 23 96 - 06 07 99 69 22
communication.paysdelaloire@culture.gouv.fr



Retrouvez le programme des Rendez-vous aux jardins :

En Pays de la Loire : www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire

En France : www.rendezvousauxjardins.culture.fr

« **Les Rendez-Vous aux Jardins** » sont organisés par le **ministère de la Culture et de la Communication, (direction générale des patrimoines)** en liaison avec la **direction régionale des affaires culturelles (DRAC)** et avec le soutien de l'Association des Parcs, Jardins et Paysage des Pays de la Loire et des associations départementales des parcs et jardins (APJPLA, ASPEJA, JASPE, APJV).

Cet événement est mené en collaboration avec le Centre des Monuments Nationaux, le Comité des parcs et jardins de France, la Demeure Historique et les Vieilles maisons Françaises. L'Union nationale des entrepreneurs du paysage (Unep) est le partenaire financier de cette manifestation. France 3, Rustica, Autoroute Info, Radio Vinci Autoroutes et Radio Sanef soutiendront l'opération en 2015.